

# LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DANS LE SECTEUR DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE ET DES LÉGUMES DE SERRE

En 2016, le Recensement de la relève agricole établie du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a permis d'estimer que l'horticulture ornementale et les légumes de serre sont la principale source de revenus de 2 % des jeunes établis en agriculture au Québec. Il s'agit d'une proportion un peu moins élevée qu'en 2011 et 2006 (3 %). Le secteur est composé à 88 % de productions en horticulture ornementale, suivi par les cultures abritées à 8 % et les pépinières à 2 %. La relève agricole établie est formée de tous les jeunes agriculteurs et agricultrices de moins de 40 ans possédant au moins 1 % des parts d'une entreprise agricole.

## LA RELÈVE FÉMININE BIEN REPRÉSENTÉE

- En 2016, la proportion des jeunes agricultrices établies dans ce secteur (33 %) est plus marquée que pour l'ensemble de la relève (27 %). Néanmoins, il s'agit d'une baisse par rapport à 2011, où les femmes représentaient 37 % des jeunes du secteur.
- Dans ce secteur, la relève âgée de 35 à 39 ans représente 62 % des jeunes, soit une proportion plus élevée qu'en 2006 (42 %) et 2011 (50 %) (tableau I). L'âge moyen est de 34,9 ans, tandis qu'il est de 34,2 ans pour l'ensemble des productions.
- En 2016, on constate que 38 % des jeunes de la relève agricole dans ce secteur sont établis depuis au moins dix ans. Il s'agit d'une proportion légèrement plus élevée qu'en 2011 (35 %). Ce pourcentage est similaire à celui de l'ensemble des secteurs de production (tableau II).

**TABLEAU I** RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DU SECTEUR SELON LES DIFFÉRENTS GROUPES D'ÂGE, EN 2006, 2011 ET 2016

ÂGE	HORTICULTURE ORNEMENTALE ET LÉGUMES DE SERRE			ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2006	2011	2016	
Moins de 25 ans	5 %	2 %	1 %	3 %
De 25 à 34 ans	48 %	48 %	37 %	41 %
De 35 à 39 ans	42 %	50 %	62 %	56 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

**TABLEAU II** RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DU SECTEUR SELON LE NOMBRE D'ANNÉES D'ÉTABLISSEMENT, EN 2011 ET 2016

NOMBRE D'ANNÉES DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT	HORTICULTURE ORNEMENTALE ET LÉGUMES DE SERRE		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2011	2016	
Moins de cinq ans	25 %	24 %	28 %
De cinq ans à moins de dix ans	40 %	39 %	35 %
Dix ans et plus	35 %	38 %	38 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

Dans certains tableaux et dans certaines figures, la somme des pourcentages indiqués peut être différente de 100 % en raison de l'arrondissement des données.

## UNE RELÈVE FORMÉE AU COLLÉGIAL ET À L'UNIVERSITÉ

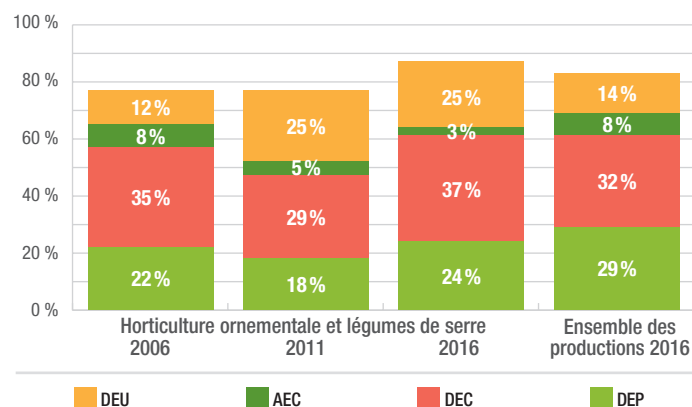
- Depuis 2006, on observe une hausse marquée de la proportion des jeunes du secteur de l'horticulture ornementale et des légumes de serre dans la région de la Capitale-Nationale et la Côte-Nord. Les régions de Montréal-Laval-Lanaudière, des Laurentides et du Centre-du-Québec, quant à elles, connaissent une baisse (tableau III).
- Pour 37 % de la relève agricole du secteur, le plus haut diplôme obtenu est le diplôme d'études collégiales (DEC), suivi du diplôme d'études universitaires (25 %). Parmi les titulaires d'un DEC de ce secteur, 16 % se sont spécialisés en technologie de la production agricole et de l'environnement et 13 % dans le programme de technique du paysage et commercialisation en horticulture ornementale (figures 1 et 2).
- En 2016, les jeunes qui se sont établis dans ce secteur par le transfert de l'entreprise familiale représentent une proportion de 48 %, ce qui est plus élevée qu'en 2011. L'établissement par démarrage d'entreprise demeure populaire, ce choix représentant 41 % de la relève du secteur en 2016, comparativement à 35 % pour l'ensemble des productions (figure 3).
- En moyenne, les jeunes du secteur ont pensé s'établir sérieusement en agriculture à l'âge de 21,4 ans et l'ont fait à 26,6 ans. Pour l'ensemble de la relève, ces moyennes sont de 20,2 ans et 26,0 ans respectivement. La relève du secteur est moins nombreuse à provenir d'une famille d'agriculteurs que l'ensemble de la relève, la proportion se situant à 64 % comparativement à 74 % (tableau IV).
- Près des deux tiers (63 %) des jeunes du secteur ont réalisé un plan d'affaires, comparativement à 57 % de ceux de l'ensemble des productions. Les jeunes dans ce secteur d'activité sont locataires d'actifs agricoles dans une proportion moins importante (19 %) qu'en 2011 (32 %). Cette proportion est de 35 % pour l'ensemble de la relève (tableau IV).

**TABLEAU III RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE ÉTABLIE DU SECTEUR PAR RÉGION ADMINISTRATIVE, EN 2006, 2011 ET 2016**

RÉGION ADMINISTRATIVE	HORTICULTURE ORNEMENTALE ET LÉGUMES DE SERRE			ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2006	2011	2016	
Bas-Saint-Laurent	6 %	4 %	4 %	9 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	4 %	2 %	3 %	5 %
Capitale-Nationale et Côte-Nord	1 %	5 %	10 %	4 %
Mauricie	1 %	1 %	3 %	3 %
Estrie	7 %	10 %	9 %	10 %
Outaouais	5 %	3 %	2 %	2 %
Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec	2 %	2 %	4 %	3 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1 %	3 %	2 %	1 %
Chaudière-Appalaches	6 %	10 %	11 %	21 %
Montréal-Laval-Lanaudière	20 %	16 %	15 %	6 %
Laurentides	16 %	13 %	10 %	4 %
Montréal-Est	8 %	10 %	11 %	13 %
Centre-du-Québec	9 %	11 %	5 %	13 %
Montréal-Ouest	11 %	12 %	12 %	7 %

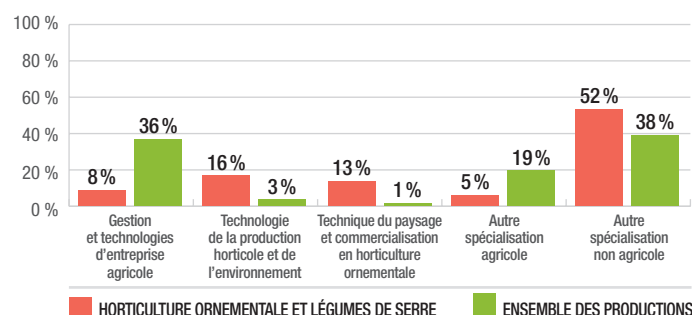
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

**FIGURE 1 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE ÉTABLIE DU SECTEUR SELON LE PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU, EN 2006, 2011 ET 2016**



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

**FIGURE 2 SPÉCIALISATION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE TITULAIRE D'UN DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES, EN 2016**



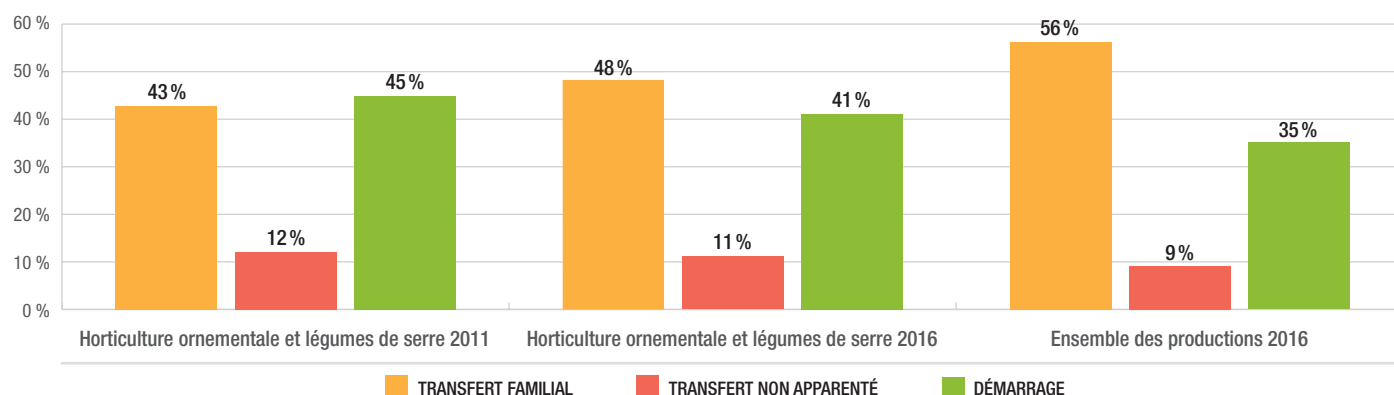
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016.

**TABLEAU IV CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES DE LA RELÈVE DU SECTEUR AU MOMENT DE S'ÉTABLIR, EN 2011 ET 2016**

CARACTÉRISTIQUE	HORTICULTURE ORNEMENTALE ET LÉGUMES DE SERRE		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2011	2016	
Âge moyen auquel la relève a pensé s'établir	23,1 ans	21,4 ans	20,2 ans
Âge moyen au moment de l'établissement	26,7 ans	26,6 ans	26,0 ans
Enfants de parents agriculteurs	56 %	64 %	74 %
Appui familial avant l'établissement	86 %	91 %	90 %
Rédaction d'un plan d'affaires	65 %	63 %	57 %
Participation à une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA)	4 %	4 %	13 %
Contrat avec un intégrateur	3 %	4 %	7 %
Location d'actifs agricoles	32 %	19 %	35 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

**FIGURE 3 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE ÉTABLIE DU SECTEUR SELON LE MODE D'ÉTABLISSEMENT, EN 2011 ET 2016**



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

## UNE UTILISATION PLUS GRANDE DES SERVICES-CONSEILS

- Pour la majorité des services-conseils, le pourcentage des jeunes établis dans le secteur qui les utilisent a augmenté entre 2011 et 2016. Seul le recours aux services-conseils liés au financement a diminué. Les organismes locaux sont davantage sollicités dans le secteur (32 %) que dans l'ensemble des productions (16 %) (tableau V).
- La Financière agricole du Québec et l'emprunt auprès d'un établissement financier sont les deux sources de financement les plus populaires dans le secteur, étant privilégiés respectivement par 63 % et 59 % des jeunes (tableau VI).

**TABLEAU V PROVENANCE DES SERVICES-CONSEILS UTILISÉS PAR LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DU SECTEUR, EN 2011 ET 2016**

SERVICE-CONSEIL	HORTICULTURE ORNEMENTALE ET LÉGUMES DE SERRE		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2011	2016	
Conseiller en relève et formation du MAPAQ	9 %	14 %	11 %
Conseiller technique	19 %	21 %	26 %
Conseiller en financement	40 %	37 %	49 %
Comptable, fiscaliste ou planificateur financier	57 %	64 %	69 %
Conseiller en gestion	16 %	16 %	24 %
Centres régionaux d'établissement en agriculture	2 %	5 %	11 %
Organismes locaux	25 %	32 %	16 %
Autres personnes ou organismes	13 %	7 %	7 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

**TABLEAU VI SOURCES DE FINANCEMENT UTILISÉES PAR LA RELÈVE ÉTABLIE DU SECTEUR, EN 2011 ET 2016**

SOURCE DE FINANCEMENT	HORTICULTURE ORNEMENTALE ET LÉGUMES DE SERRE		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2011	2016	
Don	15 %	15 %	29 %
Héritage	6 %	4 %	6 %
Aide financière de La Financière agricole du Québec	61 %	63 %	62 %
Aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	18 %	12 %	19 %
Emprunt d'un établissement financier	62 %	59 %	65 %
Aide financière du centre local de développement	26 %	31 %	16 %
Aide financière de la Société d'aide au développement des collectivités	11 %	11 %	6 %
Prêt de quota d'une fédération spécialisée	1 %	<1 %	29 %
Financement de la part d'un membre de la famille	34 %	25 %	26 %
Aide financière de Financement agricole Canada	n.d.	9 %	16 %
Autres sources de financement	10 %	10 %	5 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

## UNE PLUS FORTE PROPORTION D'ENTREPRISES GÉNÉRANT DE HAUTS REVENUS

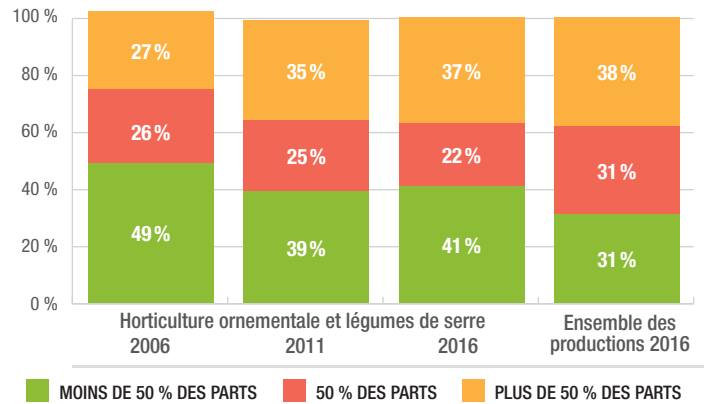
- Dans le secteur de l'horticulture ornementale et des légumes de serre, la proportion des jeunes établis dans des entreprises générant plus d'un million de dollars annuellement a augmenté de façon marquée entre 2011 et 2016, passant de 6 % à 22 %. Cette proportion est nettement plus élevée que chez les jeunes de tous les secteurs confondus (9 %) (tableau VII).
- Dans le secteur, 37 % des jeunes étaient actionnaires majoritaires au moment du Recensement de la relève agricole établie de 2016, ce qui représente une hausse depuis 2006 (27 %) et 2011 (35 %). Ce pourcentage est semblable à la moyenne de l'ensemble des productions (figure 4).
- Depuis 2011, la proportion des jeunes établis dans le secteur qui sont locataires d'une partie ou de la totalité de leurs terres au moment de l'établissement est passée de 18 % à 13 %. En 2016, les jeunes dans le secteur ont moins souvent recours à la location de terres que ceux de l'ensemble des productions (26 %).
- Au cours des douze mois ayant précédé le Recensement de la relève agricole établie de 2016, 34 % des jeunes ont rapporté un travail à l'extérieur de l'entreprise, comparativement à 37 % en 2011. Pour l'ensemble des productions, cette proportion atteint 42 % (tableau VIII).
- Dans le secteur, la moitié des jeunes utilise un véhicule d'épargne personnel comparativement à 48 % dans l'ensemble des productions. Près de 90 % des jeunes épargnants du secteur privilégient le REER, comparativement à 74 % dans l'ensemble des productions (tableau IX).

**TABLEAU VII RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DU SECTEUR PAR CATÉGORIE DE REVENUS, EN 2011 ET 2016**

CATÉGORIE DE REVENUS	HORTICULTURE ORNEMENTALE ET LÉGUMES DE SERRE		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2011	2016	
Moins de 10 000 \$	20 %	9 %	7 %
De 10 000 \$ à 24 999 \$	8 %	10 %	7 %
De 25 000 \$ à 49 999 \$	8 %	2 %	8 %
De 50 000 \$ à 99 999 \$	8 %	11 %	11 %
De 100 000 \$ à 249 999 \$	21 %	9 %	19 %
De 250 000 \$ à 349 999 \$	5 %	7 %	11 %
De 350 000 \$ à 499 999 \$	8 %	14 %	12 %
De 500 000 \$ à 999 999 \$	18 %	15 %	15 %
1 000 000 \$ et plus	6 %	22 %	9 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

**FIGURE 4 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DU SECTEUR SELON LE POURCENTAGE DE LEURS PARTS DANS L'ENTREPRISE, EN 2006, 2011 ET 2016**



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

PARTS DÉTENUES DANS L'ENTREPRISE PAR LA RELÈVE DU SECTEUR (EN MOYENNE)	HORTICULTURE ORNEMENTALE ET LÉGUMES DE SERRE			ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2006	2011	2016	
	53 %	55 %	55 %	58 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

**TABLEAU VIII TRAVAIL ET REVENU HORS DE L'ENTREPRISE AGRICOLE CHEZ LA RELÈVE ÉTABLIE DU SECTEUR, EN 2006, 2011 ET 2016**

CARACTÉRISTIQUE	HORTICULTURE ORNEMENTALE ET LÉGUMES DE SERRE			ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2006	2011	2016	
Proportion de la relève ayant travaillé à l'extérieur de l'entreprise agricole	25 %	37 %	34 %	42 %
Part du temps travaillé annuellement à l'extérieur de l'entreprise agricole (en moyenne)	43 %	59 %	58 %	57 %
Part du revenu annuel généré par l'emploi à l'extérieur (en moyenne)	47 %	70 %	70 %	65 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

**TABLEAU IX PROPORTION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DU SECTEUR UTILISANT UN OUTIL D'ÉPARGNE, EN 2016**

ANNÉE 2016	HORTICULTURE ORNEMENTALE ET LÉGUMES DE SERRE		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016	
	CELI	REER	CELI	REER
Outils d'épargne	50 %		48 %	
Type d'épargne	51 %	89 %	52 %	74 %

Les sigles CELI et REER signifient respectivement « compte d'épargne libre d'impôt » et « régime enregistré d'épargne-retraite ». Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016.